

VOIR DIRE

NUMÉRO 8
NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1984
L'EXEMPLAIRE: 3.00 \$

Un service de l'Association
des Sourds du Montréal
Métropolitain Inc.



INAUGURATION de L'INSTITUT RAYMOND DEWAR



Numéro spécial

Photo de l'inauguration officielle. De gauche à droite: Pierre-Noël Léger, président intérimaire du conseil d'administration; Mme Anita Dewar, mère de Raymond; Camille Laurin, ministre des Affaires sociales et Florian Dewar, père de Raymond.



Joyeux Noël à tous nos lecteurs



PRIX DE
PRÉSENCE
**UN APPAREIL
VIDÉO**

LE CLUB ABBÉ DE L'ÉPÉE INC.
(SOURDS DE MONTRÉAL)

ORGANISE
UNE SOIRÉE DANSANTE
À LA SALLE ST-EDOUARD
AU 425 EST, RUE BEAUBIEN
À DEUX PAS DU MÉTRO BEAUBIEN

SAMEDI SOIR, LE 29 DÉCEMBRE 1984 À 19 HEURES.
LA VEILLÉE DU JOUR DE L'AN

BAR — DISCO MOBILE
CHAPEAUX — BALLONS — FLÛTES
PLUSIEURS AUTRES PRIX DE SURPRISES
SPECTACLE JACQUES HAMON

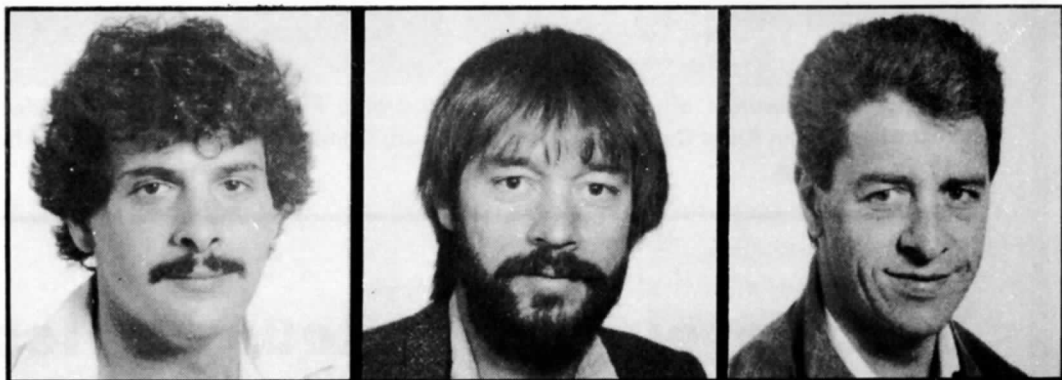


SOUPER ET DANSE: \$20.00

DANSE APRÈS 21 HEURES: \$10.00

Pour plus d'informations,
veuillez contacter les trois
organisateurs:

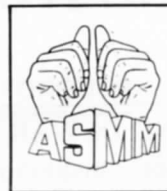
ANDRÉ BERNIER,
GUY DAOUST,
MARCEL MIMEAULT.



POUR LE SOUPER DATE LIMITE POUR RÉSERVATION AVANT LE 12 DÉCEMBRE 1984.

LIMITE DE 120 PERSONNES POUR LE SOUPER

VOIR DIRE



Revue publiée par
l'Association des Sourds
du Montréal métropolitain Inc.

BUREAU DE DIRECTION

Directeur: Yvon MANTHA
Secrétaire: Robert FORGUES
Trésorier: Jacques GARIEPY

★

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Directeur: Yvon MANTHA
Éditorialiste: Arthur LEBLANC
Rédacteur: Robert FORGUES

Concepteurs graphique:
Yvon MANTHA
Arthur LEBLANC

Photographes:
Christian JODOIN
France BOULANGER

Abonnement:
Jacques GARIEPY

Publiciste:
Denis HARRISON

VOIR DIRE

Association des sourds du
Montréal métropolitain
Inc.

3600, rue Berri, suite 410
Montréal, Qué. H2L 4G9

Revue bimestrielle publiée avec
la collaboration des associations de sourds
de la province de Québec.

COMPOSITION ET IMPRESSION
Atelier A.W.
3375 est, rue Prieur
Montréal-Nord H1H 2K8 - 323-5410

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en
s'adressant à l'adresse ci-haut mentionnée.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'arti-
cles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf
sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur
auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité
à leur sujet.

DÉPÔT LÉGAL: Bibliothèque nationale du
Québec.
Bibliothèque nationale du Canada
No d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

ASSOCIATION DES SOURDS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, Inc.

Organisme de promotion et de défense des droits des personnes sourdes



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente: Mme Lysette Lamontagne
Vice-président: M. Ronald Théorêt
Secrétaire: Mlle Julie Elaine Roy
Trésorier: M. Jacques Gariépy

Directeurs: M. Arthur LeBlanc
M. Yvon Mantha
M. Robert Forgues



Par Arthur LEBLANC

L'INSTITUT RAYMOND DEWAR, UNE RÉALITÉ

Le 26 octobre dernier, l'Institution des sourds de Montréal (I.S.M.) devenait officiellement l'Institut Raymond Dewar. Avec la disparition de l'I.S.M., c'est toute une époque et une oeuvre caritative et éducative grandiose qui disparaît.

En effet, après avoir connu les diverses étapes d'une évolution difficile mais nécessaire au cours des deux dernières décennies en tout ce qui touche l'éducation des sourds, dont un déménagement qui lui a fait abandonner l'immeuble auquel elle était traditionnellement associée et qu'elle a occupé pendant plus de soixante ans, l'Institution que la plupart d'entre nous ont connue s'est donnée un nouveau visage et un nouveau nom, pour mieux accomplir sa vocation d'institut de réadaptation en déficience auditive. Ce n'est donc pas sans une certaine nostalgie qu'un grand nombre de sourds voient sa disparition.

Déjà, au cours des années '70, l'éducation des sourds passait du secteur privé, où elle était sous la responsabilité des religieux Clercs de Saint-Viateur, au secteur public, où elle est maintenant, sous la responsabilité du Ministère de l'Éducation et de la C.E.C.M. Cette évolution ne s'est pas faite sans heurts ni déchirements pour certains.

Puis, quand les classes primaires pour les sourds furent transférées à l'école Gadbois (ainsi nommée en l'honneur des deux religieuses Gadbois qui ont longtemps enseigné aux sourds), et que fut fondée l'école secondaire polyvalente Lucien-Pagé (ainsi nommée en l'honneur d'un ancien supérieur de l'I.S.M. qui a beaucoup fait pour l'éducation des sourds au Québec, notamment par la fondation de l'Institut des sourds de Charlesbourg), qui a accueilli en son sein les élèves sourds du secondaire, l'Institution des sourds de Montréal devenait, à toutes fins utiles, inexistante comme maison d'éducation.

Mais elle a quand même tenu à conserver son nom et, sous la direction de laïcs, elle s'est peu à peu transformée en un centre de réadaptation (médicale, auditive, orthophonique, psycho-sociale, etc.) en déficience auditive, à vocation supra-régionale.

Pour en revenir à l'Institut Raymond Dewar, que faut-il penser de ce nom? Certains disent regretter qu'on ne trouve plus le mot **sourds** dans cette nouvelle appellation. Un étranger qui désirerait contacter l'école des sourds de Montréal, comment s'y retrouverait-il?

Pourtant, il est bien difficile de peser avec exactitude le pour et le contre de cette nouvelle appellation. Que voulez-vous, la mode est à l'usage du nom de personnalités vivantes ou défuntées pour nommer les immeubles ou organismes publics importants. Que les sourds et les non-sourds se rappellent l'école Gadbois, la polyvalente Lucien-Pagé, l'école Joseph-Paquin pour les sourds et, pour les autres handicapés: la Maison Lucie-Bruneau, le Centre François-Charron, de Québec, le Centre Constance-Lethbridge, de Montréal, l'Institut Nazareth-Louis-Braille, de Longueuil... On pourrait en multiplier les exemples à l'infini.

Et pour revenir, une fois encore, à l'Institut Raymond Dewar, on sait que le nom même de Raymond Dewar prête à controverse chez les sourds. Bien sûr, il n'est pas de notre intention de critiquer ce choix ou de le remettre en cause, puisque tout est décidé, et que l'ouverture officielle de l'Institut Raymond Dewar est maintenant chose faite. Mais il est quand même permis d'émettre des commentaires à propos de cette décision.

Certes, Raymond Dewar, décédé accidentellement l'an dernier, aura été un sourd des plus brillants. Il s'est surtout illustré dans le domaine de l'éducation et de la promotion sociale des sourds, par le moyen du sous-titrage télévisé, du théâtre et des programmes d'enseignement du langage gestuel mais, à cause de son âge relativement jeune, il ne s'est pas beaucoup illustré dans le domaine de la réadaptation de la personne sourde ayant des handicaps associés, qui est pourtant et désormais la tâche principale de l'Institut qui porte maintenant son nom.

Un certain nombre de sourds sont d'accord avec cette nouvelle appellation, mais un nombre tout aussi important, sinon plus, sont en total désaccord. Ces derniers préféreraient que le nouvel Institut se dote d'une appellation honorant une autre personne que Raymond Dewar, et qui se serait plus dévouée que lui pour la cause des sourds. Ils ont raison de vouloir défendre un des leurs qu'ils estiment plus méritant.

Le choix de Raymond Dewar n'est donc pas LE choix des sourds eux-mêmes, mais plutôt celui des intervenants et des décideurs entendants, qui ont certainement été impressionnés par la forte personnalité de Raymond Dewar quand ils eurent l'occasion de travailler avec lui, lors de différents congrès, réunions de conseils d'administration et de comités divers, etc.

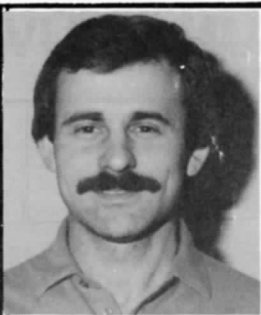
Mais ces mêmes intervenants et décideurs ont-ils pris la peine de consulter sur une grande échelle la population des sourds de la base quand ils ont décidé de doter l'I.S.M. d'un nouveau nom? Nous en doutons beaucoup. Certes, ils ont fait un certain effort en ce sens mais, à notre avis, ce ne fut pas suffisant. Avaient-ils peur des diverses contradictions, embêtements, contraintes ou autres difficultés?

Nous savons qu'il y a déjà plus d'un an que la direction de l'I.S.M. cherchait à changer de nom et quelques noms acceptables avaient déjà été suggérés, dont celui de Gaston Robitaille mais, lorsque le décès accidentel et inattendu de Raymond Dewar est survenu, elle a tout chambardé, en partie sous la pression, il est vrai, d'une certaine volonté populaire tout aussi passionnée que brève.

Mais il était pourtant prématuré d'envoyer le nom de Raymond Dewar à la postérité. Il aurait d'abord fallu qu'un plus large consensus se fasse. Or, ce ne fut pas le cas. Nous savons par expérience que les intervenants et décideurs entendants ont très souvent la fâcheuse habitude de passer par-dessus la tête des sourds, et c'est bien ce qui est arrivé dans ce cas-ci. Cette décision, c'est LA LEUR, et non celle des sourds. Et, qu'on le veuille ou non, force nous est de l'accepter.

MESSAGE DE NOËL DU DIRECTEUR

Par Yvon Mantha



Pris par l'excitation des achats des fêtes, la fièvre de la décoration et la préparation des festivités, nous oublions parfois la véritable signification du temps des fêtes. Le message de paix et de bonne volonté si cher à cette période de l'année nous encourage à prêter main forte aux personnes de notre entourage, à montrer notre appréciation, à remplacer les rivalités par la collaboration, à traiter chaque être humain avec respect, à faire preuve d'ouverture d'esprit et de sens de l'humour.

L'année 1984 tire à sa fin. Le plus grand souhait que je puisse formuler pour tous nos lecteurs, collaborateurs et amis jeunes et moins jeunes, c'est: profitez des belles fêtes de Noël et du Nouvel An pour vous arrêter quelques instants, pour prendre conscience de ce que vous avez fait au cours de l'année qui s'achève et pour prendre la bonne résolution de faire de la nouvelle année la meilleure et la plus active de votre vie... toute pleine de bonne volonté et de chaude fraternité...

À propos de la revue, au cours des dernières semaines, de nombreux lecteurs nous ont communiqué leur satisfaction pour son contenu et sa présentation. Nous, l'équipe, entendons maintenir et même accroître nos efforts pour la garder toujours plus intéressante et instructive. Mais tout dépendra aussi de votre étroite collaboration...

Au nom de la direction de la revue et en mon nom personnel, je vous souhaite à vous et à votre famille, un très joyeux Noël ainsi que la santé, le bonheur et le succès tout au long de la Nouvelle Année.

Au plaisir de vous retrouver en janvier 1985!

ERRATUM

Dans le numéro 7 de VOIR DIRE, il y avait erreur d'adresse qui était comme suit:

Association des Sourds de Beauce Inc.
2015 - 6e avenue
St-Jacques ouest
Beauce (Québec)
G5Y 3X1
Tél.: (418) 227-1224 (ATME - TTY)

l'adresse exacte est comme suit:

A.S.B. Inc.
2015 - 6e avenue
St-Georges ouest
Beauce (Québec)
G5Y 3X1

Nos excuses.

LE MOT DU RÉDACTEUR

Par Robert FORGUES



Pour la première fois, je n'ai eu presque aucun contrôle ou influence sur le contenu de la revue pour ce numéro-ci. C'est que j'ai été surchargé de travail pour tous genres de documents urgents qui m'ont empêché de consacrer mon temps à la revue. Ensuite, je n'ai pu mettre les bouchées doubles que certains avaient souhaité me voir apporter à la rédaction des articles. À vrai dire, j'ai été tout simplement dépassé par les événements.

De plus, avec le temps, ma créativité rédactionnelle a évolué de telle façon que cela me devient difficile de rédiger mes articles d'une façon suffisamment rapide, concise et simple pour qu'ils soient facilement compréhensibles pour vous, chers lecteurs.

Je crois donc que le moment est venu pour moi de prendre des vacances, pour me ressourcer et me réorienter dans mes activités. Cela me permettra de vivre mes vraies valeurs, et de faire ce que j'ai vraiment envie de faire dans ma vie, au lieu de me laisser influencer par des valeurs qui ne sont peut-être pas si mauvaises mais qui ne correspondent pas à mes propres valeurs.

Mais je vais néanmoins continuer d'apporter ma contribution régulière à VOIR DIRE, par des articles positifs et utiles pour la cause de la fraternité chrétienne et humaine entre sourds et entendants. C'est ainsi que je vais continuer mes articles sur le processus relationnel avec les enfants sourds en difficulté d'apprentissage. Je m'occuperai aussi d'autres articles à l'occasion, pourvu qu'on me laisse le temps de les compléter.

Et, avant de vous quitter, laissez-moi vous remercier, chers lecteurs, pour l'encouragement que vous m'avez témoigné au cours de l'année que j'ai passée à votre service. Je ne vous oublierai pas!

Joyeux Noël et bonne et heureuse année! Merci à l'avance.

ERRATUM

Nous nous excusons auprès du Comité d'information sur l'interprétation, pour avoir publié son rapport dans numéro 6 de VOIR DIRE, en page 17, sans l'autorisation préalable des membres de ce comité.

Nous avons pourtant agi en toute bonne foi, ce texte nous étant parvenu sans instructions particulières quant à sa publication éventuelle, et nous croyions ainsi bien faire, afin de manifester notre appui aux travaux du comité.

Encore une fois, nous nous excusons pour tout inconvénient que la publication de ce rapport aura pu causer aux membres ou à l'efficacité du dit Comité.

— LA DIRECTION



LE CCCDA NOMME UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL



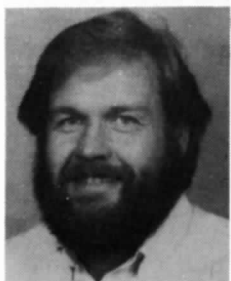
Joan Westland a été choisie comme nouveau directeur général du CCCDA. Mad. Westland apporte au Siège national du CCCDA une vaste expérience tant en administration qu'en connaissance des déficients auditifs.

Mad. Westland a travaillé avec les sourds de la région de Montréal et est très bien connue de notre conseil du Québec, le Centre québécois de la déficience auditive. Parlant couramment le hollandais, le français, l'anglais, le LSQ et le LSC, Mad. Westland est aussi familière avec la structure du CCCDA, ayant servi sur son Bureau de direction dans le passé.

Elle apporte à son nouveau poste une décade de travail avec la communauté des déficients auditifs de Montréal

et Québec. Elle a de nombreux contacts avec la population sourde et malentendante de tous les coins du pays. Son dynamisme et son énergie seront une force revitalisante pour le Conseil. Son expérience au niveau provincial l'aidera à remplir son mandat qui consiste à travailler avec les conseils provinciaux pour renforcer la base du CCCDA. Au poste d'agent de projets, au cours de l'été, elle a complété un sondage sur l'enseignement post-secondaire qui établit les grandes lignes d'une stratégie pour améliorer l'accessibilité de l'enseignement post-secondaire pour les sourds et les malentendants.

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (CQDA)



Par **Serge Gariépy**
Coordonnateur

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) est heureux de vous annoncer l'ouverture de son secrétariat permanent depuis le 17 octobre dernier.

Le CQDA est un organisme de promotion des intérêts et de défense des droits de la communauté sourde et malentendante du Québec.

Le CQDA se veut d'abord le principal carrefour d'informations permettant à toutes les associations et grou-

pements oeuvrant dans le domaine de la déficience auditive, de communiquer entre eux.

Il a pour autre fonction de trouver des moyens de faire connaître les besoins des déficients auditifs et d'exercer des pressions auprès des autorités compétentes, pour obtenir des fonds et des services nécessaires au bien-être et à l'intégration des personnes malentendantes dans la société.

Enfin, à l'instar des autres provinces canadiennes, il est, au niveau gouvernemental, le porte-parole officiel des organismes québécois auprès du Conseil canadien de coordination de la déficience auditive.

Il nous fait donc plaisir de vous inviter à communiquer avec nous pour toute demande de renseignements, de services ou toute information permettant la promotion et le développement des services à offrir à la communauté sourde.

**VOUS AIMEZ VOIR DIRE ? ALORS
ABONNEZ-VOUS !**

ABONNEMENT ☐ RÉABONNEMENT ☐
CHANGEMENT D'ADRESSE ☐

Prix de l'abonnement bimestriel
(à tous les deux mois):

15\$ par année pour six numéros ☐

Carte de membre de l'A.S.M.M. :
2\$ par année ☐

Ci-inclus mon chèque ☐ mandat postal ☐
Faites votre paiement à l'ordre de: Revue VOIR DIRE.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

Envoyez votre paiement à l'adresse suivante:

Revue VOIR DIRE

3600, rue Berri, suite 410

Montréal, QC H2L 4G9



284-2581, poste 166 ou 167 (voix ou TTY)



INSTITUT Raymond Dewar

**un centre de réadaptation
supra-régional en déficience auditive**

Après 130 années d'existence, l'Institution des Sourds de Montréal change de nom. Et elle transforme ses activités.

Dorénavant, la vénérable institution portera fièrement le nom de l'**Institut Raymond-Dewar** en hommage à un jeune comédien décédé il y a tout juste un an qui avait été un des plus ardents défenseurs des personnes sourdes au Québec.

Si l'École des Sourds-muets a changé de nom, sa vocation et son mandat ont aussi évolué avec les années.

Aujourd'hui, ceux qui se consacrent à la réadaptation en déficience auditive ont une philosophie nouvelle d'intervention et s'occupent davantage à intégrer la personne avec déficience à son milieu familial et à sa communauté.

Une étude du professeur Michel Picard, de l'Université de Montréal estime que 6.9% environ de la population québécoise, soit environ 427,000 personnes sont atteintes de déficience auditive au Québec. Ce nombre comporte différentes catégories.

Le nouvel **Institut Raymond-Dewar** a pour mandat de dispenser des services spécialisés dans la région du Montréal métropolitain afin de permettre aux personnes atteintes de déficience auditive de s'intégrer normalement à la société.

L'**Institut Raymond-Dewar** a aussi pour mandat de dispenser des services aux enfants déficients multi handicapés qui exigent des soins plus spécialisés que ceux qu'ils peuvent trouver dans leur région. Les spécialistes de **Raymond-Dewar** aident donc à former les éducateurs dans les régions de l'Ouest du Québec et collaborent avec les équipes de santé communautaire à la mise au point de programmes de prévention et de dépistage.

L'**Institut Raymond-Dewar**, bien intégré aux années '80 a donc mis sur pied divers programmes bien adaptés au contexte socio-économique d'aujourd'hui.

Ces programmes sont:

- réadaptation auprès de la petite enfance;
- surdi-troubles de comportement;
- surdi-retard de développement;
- réadaptation en surdi-cécité;
- réadaptation auprès des adultes;
- réadaptation en milieu scolaire;
- multi-ressources.

C'est pour toutes ces raisons que l'Institution des Sourds de Montréal a choisi un nouveau nom, adopté un nouveau logo, redéfini son mandat et sa vocation, s'est installé dans des locaux mieux adaptés. Ainsi est né l'**Institut Raymond-Dewar** avec ce même esprit qu'avaient donné autrefois les Clercs de St-Viateur à l'École des sourds-muets de Montréal.



La signature du livre d'Or par Florian Dewar en présence de Pierre-Noël Léger et du père Roger Brousseau, c.s.v.



suite...



Camille Laurin, ministre des Affaires sociales.



Pierre-Noël Léger, président intérimaire du conseil d'administration.



Le Vicaire provincial des Clercs de saint-Viateur, le père Roger Brousseau.

Son mandat

- Dispenser, dans la région de Montréal-métropolitain, des services spécialisés en adaptation / réadaptation aux personnes déficientes auditives afin de leur donner le maximum d'autonomie leur permettant de s'intégrer normalement dans la société.
- Admettre et dispenser des services d'adaptation / réadaptation à des enfants déficients auditifs multi-handicapés nécessitant un processus d'intervention plus spécialisée qui ne peut leur être dispensée dans leur région.
- Contribuer à la mise sur pied d'équipes de réadaptation dans d'autres régions de l'ouest du Québec.
- Jouer un rôle de soutien professionnel et technique, sur demande, auprès d'équipes régionales.
- Dispenser des stages de formation aux professionnels appelés à oeuvrer dans les régions.
- Collaborer avec les départements de santé communautaire à la mise au point de programmes de prévention et de dépistage.

"Au lieu de rechercher la dépendance et le paternalisme comme autrefois, nous vivons maintenant la pleine autonomie. Malgré certaines insuffisances, beaucoup de progrès nous facilitent la tâche. En plus des écoles et des divers services spécialisés, nous avons des téléphones spéciaux, des décodeurs, toute une panoplie d'appareils lumineux pour les sonneries et les détecteurs de fumée, de gaz et d'incendie, des dispositifs lumineux anti-cambriolage, des détecteurs de cris ou de pleurs, etc."

Raymond Dewar

Notre philosophie d'intervention

- **Intervention précoce**
 - Intervenir le plus tôt possible chez l'enfant avec déficience auditive afin de développer au maximum ses moyens de communication, ses ressources intellectuelles ainsi que son potentiel d'adaptation et d'intégration sociale.
- **Diversité des approches en communication**
 - Avoir recours à l'ensemble des méthodes ou approches reconnues visant à développer la communication et les utiliser en fonction des besoins particuliers de chaque personne avec déficience auditive dans le cadre de son plan d'intervention personnalisé.
- **Normalisation - intégration**
 - Favoriser le maintien de la personne avec déficience auditive dans son milieu familial et son intégration dans sa communauté.



Pierre-Noël Léger, président du conseil d'administration est félicité par le ministre des Affaires sociales, Camille Laurin sous l'oeil du père Roger Brousseau, c.s.v.



suite...



Laurette Champigny-Robillard, présidente de l'Office des personnes handicapées du Québec prononçant un discours.

- Aménager, pour les bénéficiaires admis dans nos résidences de groupe, un ensemble de conditions de vie assurant l'exercice de leurs droits, favorisant leur apprentissage à la vie autonome et leur intégration progressive dans un milieu de vie normal.

Implication des parents et des bénéficiaires

- Orienter et soutenir les parents dans leur action éducative et les impliquer activement dans le processus d'aptation / réadaptation de leur enfant.
- Orienter, soutenir et impliquer les bénéficiaires adultes dans les décisions qui les concernent, de façon à développer leur capacité d'autonomie et de prise en charge personnelle dans leur milieu environnant.

Plan d'intervention personnalisé

- Assurer à chacun de nos bénéficiaires un plan d'intervention personnalisé, établi par une équipe multidisciplinaire, en collaboration avec le bénéficiaire lui-même ou les membres de sa famille.

Complémentarité de nos services

- Collaborer avec les autres établissements ou organismes du réseau des services aux personnes avec déficience auditive à assurer la complémentarité et la continuité de services de qualité à ces personnes.

Collaboration avec les organismes de promotion

- Collaborer avec les associations de parents ou de personnes représentant les personnes avec déficience auditive de façon à mettre en oeuvre un ensemble de conditions favorisant l'exercice de leurs droits, notamment en ce qui concerne les services d'adaptation / réadaptation.

Développement de la recherche et du perfectionnement

- Collaborer avec les organismes de formation et de recherche afin de faire avancer l'état des connaissances en déficience auditive et d'expérimenter de nouvelles approches visant à améliorer nos services et la qualité de nos interventions auprès des personnes avec déficience auditive.



La famille Dewar: Nicole Durocher-Dewar, épouse de Raymond ainsi que les parents: Florian-John Dewar et Mme Anita Dewar.



L'assistance dans l'auditorium. Au centre, Julie Elaine Roy en conversation avec Michel Lamarre.

**PLAQUE COMMÉMORATIVE REMISE
AUX CLERCS DE SAINT-VIAEUR**

1848-1984

En hommage au Père Irénée Lagorce C.S.V. qui, à la demande de Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, a fondé, le 27 novembre 1848, cette oeuvre qui est devenue l'Institution des Sourds de Montréal;

En hommage à tous les Clercs et Oblats de Saint-Viateur qui se sont dévoués pendant plus d'un siècle au service de cette oeuvre qui devient aujourd'hui:

Institut Raymond-Dewar

Centre de réadaptation en déficience auditive

Le Conseil d'Administration de l'Institut Raymond-Dewar

Montréal, le 26 octobre 1984



suite..

QUELQUES JALONS D'HISTOIRE

- 1848 Début de l'oeuvre d'éducation des enfants sourds, à Montréal, sous la responsabilité du Père Irénée Lagorce, à la demande de Mgr. Ignace Bourget. À l'ouverture, 5 élèves forment la première classe.
- 1852: Prise en charge de l'oeuvre par les Clercs de Saint-Viateur, à la maison du Côteau St-Louis.
- 1874: L'oeuvre reçoit sa charte du Québec et est incorporée sous le nom de Institution Catholique des Sourds-Muets pour la Province de Québec.
- 1893: Environ 700 enfants sourds ont été admis depuis la fondation de l'oeuvre.
- 1921: Déménagement de l'Institution dans l'édifice du 7400 boulevard St-Laurent nouvellement construit.
- 1936: L'Institution a scolarisé plus de 2000 enfants déficients auditifs.
- 1943: 265 élèves venant de 6 provinces du Canada et quelques-uns des États-Unis sont inscrits.
- 1961: Ouverture de l'Institut des Sourds de Charlesbourg qui accueille 105 élèves, dont 50 provenant de Montréal.
- 1968: Nouvelle incorporation sous le nom Institution des Sourds de Montréal et nouvelles orientations données à l'ensemble de l'oeuvre.
- 1971: L'Institution est subventionnée à cent pour cent par le Ministère des Affaires sociales pour son budget d'opération.



Jon Kidd, de Toronto, permanent de la Société canadienne de l'ouïe en train d'expliquer au nouveau coordonnateur du CQDA, Serge Gariépy, le fonctionnement d'un nouvel appareil télécscripteur de type ordinateur sous l'oeil intéressé des spectateurs.

- 1975: L'Institution des Sourdes et Muettes, de la rue St-Denis, ferme définitivement ses portes.
- 1977: Le personnel enseignant de l'ISM est transféré à la CECM. L'établissement a le mandat de développer des services de réadaptation.
- 1978: L'établissement compte 62 bénéficiaires dans 7 résidences de groupe.
- 1980: La CECM relocalise ses services de scolarisation du 7400 boulevard St-Laurent à l'École Gadbois. Création du centre de perfectionnement multi-ressources en déficience auditive: bibliothèque spécialisée, ateliers de communication, conférences, centre de documents audio-visuels.
- 1982: Le Ministère décide de relocaliser l'établissement au 3600 rue Berri. L'organisation des services de réadaptation est réaménagée par programmes. Création du programme à la petite enfance.
- 1983: Travaux de construction et relocalisation de l'établissement. Développement de nouveaux services à la petite enfance, en milieu scolaire et aux adultes avec problèmes auditifs. Réaménagement du programme multi-handicapés en trois (3) programmes distincts: surdi-cécité, surdi-retard de développement, surdi-mésadaptation socio-affective.
- 1984: Transformation du Conseil d'administration conformément aux exigences de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, modification des lettres patentes et adoption du nouveau nom Institut Raymond-Dewar.



Les acteurs de la troupe du Théâtre visuel des sourds qui ont présenté tout un spectacle grandement apprécié des spectateurs.



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. PIERRE-NOEL LÉGER	Elu par les organismes bénévoles. Président par intérim.
MME MARIETTE HILLION M. MARCEL METHOT	Elus par le comité des bénéficiaires.
M. LUC MURAY M. MAURICE BRISSON	Nommés par le Ministre des Affaires sociales
M. GUY CHEVALIER	Élu par le collège électoral du personnel clinique
MME MICHELINE LÉVEILLÉ	Élue par le collège électoral du personnel non-clinique
M. LUCIEN ALBERT	Élu par les centres locaux de services communautaires
MME DIANE GOYETTE	Élue par les centres hospitaliers
M. GABRIEL COLLARD	Directeur général de l'Institut Raymond-Dewar

SIGNIFICATION DU LOGO

Notre LOGO s'inspire du signe adopté internationalement par l'Organisation Mondiale de la Santé afin d'identifier les aides ou services publics pour personnes avec déficience auditive. L'oreille stylisée évoque de façon significative la déficience auditive. Le point rouge symbolise la mission, la finalité de l'établissement: c'est la réadaptation ou la mise en oeuvre, de concert avec la personne handicapée, de l'ensemble des moyens dont nous disposons afin de développer au maximum ses capacités de communication et son potentiel d'autonomie sociale. Les lignes striées évoquent les messages visuels ou sonores, à la base de la communication. Elles sont présentées, en outre, sous forme de gradation évoquant ainsi la diversité des causes et des formes de déficiences auditives, la diversité des handicaps que ces déficiences entraînent et la gamme des services que doit offrir notre établissement afin de répondre aux besoins diversifiés des personnes avec déficience auditive.

Bell peut vous aider!

Usagers d'un Visuor^{MC} ou d'un téléimprimeur

— 'Un téléphoniste attitré est à votre disposition pour:

- tout appel interurbain nécessitant l'aide du téléphoniste

1 800 855-1155

— Une téléboutique spécialisée est à votre disposition pour:

- tout ce qui a trait au service téléphonique (appareils spéciaux, abonnements, débranchement d'un appareil, etc.)

932-1198 (région de Montréal)

1 800 361-6476 (extérieur)

— Un service des réparations est à votre disposition pour:

- tout dérangement du service ou du téléphone

1 800 361-0685 (indicatif 514)

1 800 463-4805 (indicatifs 418/819)



Banquet au 50e anniversaire de fondation de la Société

Pour cette occasion, les administrateurs de la FRAT ont décidé de fêter cet événement d'une façon spéciale. Ils ont choisi M. André Chevalier comme maître de cérémonie. La réception a eu lieu au restaurant "BILL WONG".

En présence de 71 convives, le chant "O CANADA" fut interprété en signes par Madame Claire Mélançon.

Le chef de cuisine s'est surpassé pour nous servir un délicieux repas composé de Potage aux légumes, d'une entrée: entrecôte grillée Maître d'Hôtel et d'une salade de fruit.

Ce banquet a été suivi de la présentation des invités par le maître de cérémonie. Il s'agissait des membres du conseil d'administration de la division No 118. M. Noah Teitlebaum qui est membre depuis plus de cinquante ans, a été présenté et aussi applaudi à tout rompre. Notre vice-président du Canada, M. Roger McAuley a fait un discours bilingue. Bravo!

Après le banquet, plus de 40 autres sourds sont venus se joindre aux convives pour terminer en beauté cette fête mémorable. Un disco-mobile était sur les lieux pour divertir l'assistance, qui a eu aussi le plaisir d'applaudir un spectacle de ballet-Jazz avec Francine Michaud. Daniel Chase, chanteur en signes a présenté son numéro.

Je remercie aussi le comité d'organisation et les sourds qui ont contribué au succès de cette soirée...

50^e

Photographe:
Christian JODOIN



Roger McAuley, vice-président pour le Canada, prononce une courte allocution.



Claire Mélançon chante "O Canada" en langage gestuel.



Roger McAuley
V.P. Canada



André Chevalier
Maître de cérémonie



Noah Tietlebaum
Membre-fondateur



Guy Leboeuf
Président actuel de la FRAT

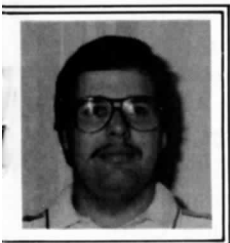


Le chanteur sourd le plus populaire de l'heure, Daniel Chase.



Le ballet-jazz de Francine Michaud, spectacle très apprécié.

Fraternelle Nationale des Sourds

50^e

Par Guy Leboeuf

50^e

Message du vice-président canadien

Noblesse oblige

Au Canada, on fête l'action de grâces la première fin de semaine d'octobre. Cette année nos membres ont choisi ce temps de l'année pour célébrer l'anniversaire d'or de notre division au restaurant Bill Wong's, restaurant de cette fameuse chaîne Beni-Hana, réputée pour la grande qualité de ses repas.

Cette soirée cinquantenaire a été une réussite. En plus d'une assistance nombreuse, nous nous sommes réjouis de l'enthousiasme et de la participation des personnes présentes.

Parmi les invités d'honneur, il faut souligner la présence du frère Noah Teitlebaum, membre de charte tenant du 34e degré et membre renommé qui nous a parlé brièvement de ses nombreuses années passées comme membre officier no 118. Nous avons regretté d'autre part l'absence du frère Julius Stern, unique au membre de charte vivant de notre division.

La présence de l'équipe de VIDEO-SOURDS et leur présentation ont été les moments les plus intéressants de cette soirée. L'auditoire a été très impressionné par le professionnalisme de cette équipe qui travaille à réaliser des émissions afin de faire connaître la vie quotidienne des personnes sourdes.

Si nous avons intitulé notre message "noblesse oblige", c'est que toute l'organisation et le déroulement de cette soirée ont été empreints d'une atmosphère de fête qui convenait à l'événement. Nous remercions chaleureusement Montréal no 118 de nous avoir invités à partager cette belle soirée avec eux.

Roger McAuley
Vice-président Canada
S F N S

50^e50^e50^e

Restaurant Bill Wong,
5666, Sherbrooke est, Montréal



Les conversations vont bon train.



ancine Michaud, un
cié de tous.



Quelques tours de prestidigitateurs de
Pierre Petit. Ses deux sujets n'en croyaient
pas leurs yeux.

N.B. Afin d'aider au financement du congrès de la S.C.C.S. qui aura lieu en 1986, nous avons des crayons à vendre (3 pour 1\$). Nous invitons tous ceux qui sont prêts à nous aider à vendre ces articles à communiquer avec nous.

Information: Monique Boudreault, Guy Leboeuf, Suzanne Dubreuil.

LA PAROLE EST AUX LECTEURS

Montréal le 29 octobre 1984

VOIR DIRE

Association des Sourds du
Montréal métropolitain Inc.
3600 rue Berri, suite 410
Montréal, Québec H2L 4G9

Attention: M. Arthur Leblanc

Sujet: VOIR DIRE numéro 7
Septembre/octobre 1984

Cher monsieur,

J'ai lu avec grand intérêt votre article intitulé commentaires sur la visite du Pape dans l'édition ci-haut mentionnée.

Vous avez piqué ma curiosité en ce qui concerne votre interprète Madame Micheline Caron.



MICHELINE CARON

A quel endroit cette femme exerce-t-elle son métier, quels sont ses antécédents, quelle formation a-t-elle reçue. Quelles raisons l'ont poussée à exercer ce métier, etc.

Je crois qu'il serait intéressant pour les lecteurs de Voir Dire d'en connaître davantage sur cette femme qui à mon sens, accomplit un travail extraordinaire.

Un lecteur
Mario Loiselle
Montréal

PETITE ANNONCE

Mme Danielle Gareau, une maman sourde, cherche une gardienne sourde ou connaissant le langage gestuel (par exemple, une interprète...) pour garder Mathieu, son petit garçon de deux ans, les lundis soir (occasionnellement), de 6 h 00 pm à 10 h 30 pm, chez elle. Salaire à discuter. Téléphoner à 331-4206 (TTY seulement).



Société Radio-Canada

Ottawa le 5 novembre 1984

Monsieur Arthur LEBLANC
VOIR DIRE
3600 rue Berri
Montréal, Québec H2L 4G9

Cher monsieur,

Suite à votre article paru dans le numéro 7 de votre revue septembre/octobre 1984, il me fait plaisir de me joindre à vous afin de souligner le professionnalisme et la sensibilité avec lesquels Madame Micheline Caron s'est acquittée de sa tâche lors de la récente visite du Pape en terre canadienne.

Je réalisais la retransmission de la visite papale avec le service d'interprétation gestuelle. A ce sujet, j'aimerais apporter un correctif à votre article. Le travail de Madame Caron a été effectué à partir du Réseau de télévision parlementaire de Radio-Canada situé au 250, avenue Lanark à Ottawa.

J'espère que dans un prochain numéro il me sera donné de lire un article plus détaillé au sujet du travail que fait Madame Caron et du cheminement personnel de celle-ci face à son engagement auprès de la communauté des malentendants.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Murielle CANTIN
Réalisatrice

cc: James Cleary

NOTE DE LA RÉDACTION:

Nous sommes parfaitement d'accord avec l'idée de faire connaître davantage cette personne comme bien d'autres. Nous avons pensé en parler davantage, mais à cause d'une surcharge de travail, cela nous a été malheureusement impossible. Nous avons toutefois transmis vos commentaires à l'intéressée et elle a promis de répondre à votre demande dans le prochain numéro de VOIR DIRE.

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésistes

4367 SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ.

Tél.: 843-6789 • 843-3679

Près du métro Mont-Royal

PREMIER SOMMET SUR LA DÉFICIENCE AUDITIVE AU QUÉBEC



par Pierre Vennat

Combien y a-t-il de personnes sourdes (non-entendantes) au Québec? Combien y a-t-il de personnes suffisamment atteintes de surdité pour être considérées comme malentendantes?

Comment se sentent-elles dans un monde de plus en plus audio-visuel? Quel message veulent-elles faire passer à la société en général? Quelles demandes, exigences ou revendications ont-elles vis-à-vis des instituts spécialisés, des ministères et organismes gouvernementaux et de la société en général pour devenir vraiment des citoyens À PART ÉGALE? Et comment entrevoient-elles leur rôle dans la société de demain?

Quels sont les services que leur offrent déjà — et quels sont les services supplémentaires que voudraient ou devraient leur offrir — les intervenants gouvernementaux et non-gouvernementaux, ainsi que les instituts spécialisés?

C'est à toutes ces questions que tentera de répondre le premier SOMMET QUÉBÉCOIS SUR LA DÉFICIENCE AUDITIVE, qui aura lieu en décembre 1985, à Montréal.

Déjà, un comité organisateur, formé de représentants issus du milieu, tels l'Institut Raymond Dewar, l'Institut des sourds de Charlesbourg, l'Association des sourds du Montréal métropolitain, le Regroupement des sourds de Charlesbourg, l'Association des devenus sourds du Québec, l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs, l'Association des adultes avec problèmes auditifs, le Centre québécois de la déficience auditive, l'École d'orthophonie et d'audiologie de l'Université de Montréal, ainsi que de nombreux autres organismes, fonctionne depuis plusieurs semaines.

Avec la tenue du Sommet, un *état de la situation*, aussi précis que possible, sera d'abord dressé dans chacun des secteurs et milieux, en tenant compte de toutes les facettes de la problématique et du vécu des personnes sourdes et/ou malentendantes, ainsi que des intervenants et instituts spécialisés qui travaillent auprès d'elles.

Une *liste de priorités* sera ensuite établie, puis le Sommet tentera d'établir un *consensus* entre tous les participants, afin qu'ensuite on puisse établir un *mécanisme de concerta-*

tion, de façon à pouvoir assurer un suivi, lequel nous permettra de réaliser un progrès véritable.

Lors de ce Sommet, nous tiendrons compte des opinions de tous, et nous chercherons ensemble comment nous pourrions donner satisfaction à tous, surtout aux personnes sourdes et/ou malentendantes.

En bref, la communauté sourde et/ou malentendante du Québec tient à assumer sa place À PART ENTIÈRE dans la communauté québécoise, et prend les moyens pour y parvenir. Et ce Sommet est une initiative du milieu lui-même, et non une initiative gouvernementale, bien que des personnes-ressources de l'Office des personnes handicapées du Québec et de divers ministères y soient associées.

Pour plus de renseignements sur cet événement, on peut contacter Monsieur Bertrand Dion, coordonnateur du Sommet, aux soins de l'AQEP, 3 700 Berri, suite 486, Montréal H2L 4G9. Téléphone (voix et ATS): (514) 842-8706.

Ou bien, vous pouvez vous adresser à n'importe quel des organismes ou associations qui participent à la préparation de ce Sommet.



Décès, naissances, etc.

Par Germaine LANDRY, s.n.d.d.



Décès

M. Yvon Desroches, décédé le 28 septembre 1984 à l'âge de 47 ans. Il était le frère de Georges A. Desroches.

M. Emile Lévesque, décédé le 1er octobre 1984 à l'âge de 67 ans.

Mme Noreen Smith, décédée en Ontario le 3 octobre 1984 à l'âge de 38 ans. Elle était la soeur de Kathleen Lalonde et de Carl Giroux.

Mme Lise Lajeunesse, décédée à Sorel le 5 octobre 1984 à l'âge de 38 ans. Elle était la belle-soeur de Nicole Pranevicia.

Mme Rose Anne Samson, décédée à Rivière-Beaudette le 8 octobre 1984 à l'âge de 79 ans. Elle était la mère de

Sr Lucille Samson du Service des handicapés auditifs.

Mme Thelma Nemeroff (sourde anglophone), décédée le 9 octobre 1984.

M. Paul Robert, décédé à Trois-Rivières le 21 octobre 1984 à l'âge de 71 ans. Il laisse sa femme Aurore Fortin.

Mme Adolphe Meunier (Emma Samson), décédée le 5 novembre à l'âge de 82 ans. (Son mari était décédé le 7 juillet 1984). Elle laisse trois filles sourdes: Thérèse, Odette et Micheline.

Major Paul-Emile Roy, décédé le 14 novembre 1984. Il était le père de Julie Elaine Roy, professeur sourd à Lucien-Pagé.

Nos sincères sympathies.

Naissance et baptêmes

Nancy, née le 9 août 1984, fille d'André Caron et Priscilla Lelièvre, baptisée le 14 octobre.

Jean-Baptiste, né le 28 août 1984, fils de Jean Meloche et France Richer, baptisé le 7 octobre.

Marc, né le 29 août 1984, fils de Luc Charron et Line Beaulieu, baptisé le 4 novembre.

Marie-Claude, née le 21 octobre 1984, fille de Claude Drouin et Cécile Lelièvre, baptisée le 10 novembre.

Félicitations aux heureux parents pour leur premier enfant.



Mlle Caroline Smith, duchesse et Daniel Chase.



Mlle Le Ping Xu, duchesse et André Gallant.



Mlle Claudine St-Denis, duchesse et Léandre Gagnon.



Mlle Fabienne Francisque, duchesse et Denis Villeneuve.



Mlle Lyne Noisieux, reine et Marcel Fiset.



Le député André Ouellette reçoit une plaque-souvenir.



Monique Lefebvre reçoit une plaque-souvenir et une gerbe de fleurs.



Mario Gravelle, (maigri de 40 livres!), directeur des sports du CLSM



Suzanne Dubreuil, responsable culturelle du CLSM.



La plaque d'honneur contenant la liste de toutes les reines du CLSM.



Réal Compagna reçoit lui aussi une plaque-souvenir.



Présentation d'une plaque-souvenir à Maurice Baribeau, vice-président du CLSM.



Paul Bourcier, l'interprète gestuel pour la circonstance.



Enfin Luc Michaud reçoit finalement sa récompense aux mains du député.



La reine Lyne Noisieux (assise), accompagnée des duchesses.

Photographe:
Christian JODOIN



SUPER GALA '84

du

CENTRE DES LOISIRS DES SOURDS DE MONTRÉAL INC.

Par **Luc MICHAUD**



C'est le samedi 10 novembre 1984 que nous avons fêté le 84^e anniversaire de la fondation du Centre des loisirs des sourds de Montréal. L'événement a eu lieu à la Maison Slovaque inc., au 7220 rue Hutchison, près de l'ancienne gare Jean-Talon. L'assistance était nombreuse: 121 personnes ont participé au souper et 380 personnes sont venues se joindre au groupe pour la soirée dansante. Malgré la grève de la CTCUM, les personnes sourdes se sont organisées pour se rendre à notre "super gala". Il y avait des sourds des quatre coins du Québec et même de la région de Toronto et d'Ottawa.



Les personnages de la soirée, de gauche à droite: Réal Campagna, vice-président de l'ARLHIM; Monique Lefebvre, directrice; André Ouellette, député fédéral et président d'honneur du Super Gala 84; Luc Michaud, président du CLSM; Raymond Richer, maître de cérémonie.

Monsieur André Ouellette, député de Montréal-Papineau et ex-ministre du travail au gouvernement fédéral était le président d'honneur de la soirée. Il n'avait jamais vu autant de monde venant de partout. Nous avons profité de sa présence pour lui remettre une plaque de remerciement du Centre de loisirs des sourds de Montréal afin de souligner tout le soutien qu'il a apporté à notre organisme pendant l'année 83-84. Les personnes présentes l'ont chaleureusement applaudi. Dans son discours il a promis qu'il reviendrait nous voir et il n'est pas parti sans souhaiter bonne chance aux duchesses qui concouraient au titre de Reine du CLSM 84.



Les invités de la table d'honneur.

Les cinq duchesses qui se sont présentées étaient: Caroline Smith, Claudine St-Denis, Fabienne Francisque, Lyne Noiseux et Le Ping Xu. Toutes sont étudiantes. On a donc procédé au choix de la reine et c'est Lyne Noiseux, âgée de 16 ans qui a remporté le titre. Elle est la plus jeune reine du centre depuis 1969. Il y a eu présentation de cadeaux suivie d'un spectacle de ballet-jazz interprété par Francine Michaud, puis soirée dansante et avant la clôture, distribution de prix de présence. La fête s'est terminée à 3 heures du matin.



Vue générale de l'assistance lors du «Punch Montego».

Nous voudrions remercier toutes les personnes qui sont venues participer à notre fête du "super gala '84" et féliciter Raymond Richer, Jacques Gravel et leur équipe qui, par leur travail, ont contribué au succès de cette soirée.



Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Québec H2R 2E8

LOISIRS — SPORTS — CULTURE

Le CLSM EST OUVERT DE 10 heures le matin à minuit du lundi au vendredi.

Samedi de 18 heures à minuit; dimanche: 14 heures à 2 heures A.M.

Pour de plus amples informations, contacter **Luc Michaud**, prés.

Tél.: (ATS) 271-4317

Un grand moment pour la culture des sourds:

LA DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'A.Q.I.F.L.V.

par Robert FORGUES

Les 13 et 14 octobre derniers, à l'hôtel Holiday Inn Place Dupuis, avait lieu la deuxième assemblée générale annuelle de l'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES INTERPRÈTES FRANCOPHONES EN LANGAGE VISUEL. C'était la troisième de leurs réunions générales depuis leur décision de se regrouper en association et, déjà, on peut constater qu'un énorme travail a été accompli jusqu'à maintenant, grâce au leadership de sa dynamique présidente, Madame Joane Calvaresi, ainsi qu'à toute son équipe.

Donc, cette deuxième assemblée générale annuelle de l'A.Q.I.F.L.V. regroupe une trentaine d'interprètes venant des trois principales régions du Québec, soit Montréal, Québec et le Saguenay, sans oublier la région de Hull-Ottawa, qui fournit l'un des piliers de l'association, en la personne de Madame Micheline Caron. Au cours de ces deux jours, après le sympathique mot de bienvenue de la présidente Joane Calvaresi et en plus d'un vivant exposé sur la culture sourde, que nous a communiqué avec son brio habituel Mme Julie Roy, les participants ont pu prendre conscience de deux réalités bien concrètes du monde de la déficience auditive: d'abord, la présence des sourds oraux qui, intégrés toute leur vie dans le système scolaire régulier, ne connaissent pas le langage gestuel et ne ressentent pas le besoin ni le goût de l'apprendre et recourent plutôt aux services d'interprètes oraux qui leur facilitent la lecture labiale.

L'interprétation orale

En matinée, samedi le 13 octobre, l'assemblée se déroula comme un congrès, divers panellistes nous entretenant sur la nature, l'historique et l'utilité de l'interprétation orale, qui en est à ses débuts au Québec, débuts qui semblent toutefois fort prometteurs, si l'on admet que la clientèle desservie par cette nouvelle branche de l'interprétation est appelée à croître considérablement dans l'avenir. Les conférenciers-panellistes qui nous adressèrent la parole et répondirent à nos questions furent: Mme Josette Le François, professeur agrégée à l'École d'Audiologie et d'Orthophonie de l'Université de Montréal, et fort activement impliquée dans tout ce qui touche le domaine de la déficience auditive au Québec, M. Christophe, président de l'Association des Devenus Sourds du Québec, Mme Michèle Quévillon, ex-présidente de

l'A.D.S.Q., Mme Cécile Bergevin, interprète orale et mère d'un enfant sourd, Mme Josée Charette, interprète orale en milieu scolaire, et M. Jacques Bégin, professeur itinérant à la Commission scolaire Chomedey de Laval.

L'Assemblée générale

Il s'en est suivi un long débat, à savoir: les sourds peuvent-ils évaluer la compétence des interprètes, ou l'évaluation doit-elle se faire par les interprètes seulement? Si l'évaluation se ferait par les pairs (interprètes) seulement, il devrait y avoir une consultation de différents organismes. Il est nécessaire que l'évaluation et la certification soit faite avec objectivité, honnêteté et impartialité. Il y a aussi le problème de différentes régions et de différents dialectes gestuels. Il fut alors adopté une proposition comme quoi la composition du comité d'élaboration des critères et procédures soit différente de celle des comités régionaux d'évaluateurs, et que seuls des professionnels, tels que des professeurs de LSQ ou de Français signé, fassent partie de ce comité d'élaboration des critères et procédures.

En trois ans, le comité d'évaluation et certification a accompli un énorme travail.

M. LeBlanc suggère que les sourds deviennent des membres consommateurs et aient le statut de membres actifs et forment un tiers du Conseil d'administration. Personne ne réagit à cette suggestion.

On annonce que trois membres ont publié une brochure de sensibilisation traitant de la profession de l'interprète et de son code d'éthique.

Le gagnant du concours de logo pour l'AQIFLV est M. Michel Dupuis, frère de l'interprète Jocelyne Dupuis, un graphiste diplômé du cégep du Vieux-Montréal en 1981. Il gagne cent dollars (100,00\$). Le logo montre le signe "interprète" en LSQ. La main noire est celle du sourd, et la main blanche est celle de l'interprète. Il montre que la surdité n'est plus invincible avec le service d'interprète. Les mains sont entourées d'un cercle avec une ligne tangentielle horizontale pour représenter un Q pour "Québec". Si on regarde le logo de côté (vers la gauche), on voit que le Q devient un P, pour "Province".

Nouvelles affaires: Congrès de Halifax, en juin 1984: Surtout on a noté une forte volonté de communication inter-provinciale.

Affaire du chapitre: Il y a eu un échange d'opinions sur le rôle du chapitre québécois (AQIFLV) au sein de l'AILVC. C'est différent d'une simple affiliation, car l'affiliation permet des objectifs différents et plus d'autonomie. Le chapitre implique des mêmes objectifs dans des lieux ou régions différentes.

Association sans but lucratif: La présidente fait remarquer que ce n'est pas l'association qui engage des interprètes ou qui leur assigne des tâches. Elle est une association professionnelle d'interprètes, comme le collège des médecins. Il faudra se reporter à la brochure pour voir les objectifs de l'AQIFLV. Quand les interprètes seront certifié(e)s, on enverra une lettre aux associations et organismes, afin qu'elles sachent où contacter les interprètes sur demande de leurs membres. Mme Lise Trudel précise qu'il faut actuellement que les sourds engagent leur interprète par le bouche à oreille, ou par l'entremise des associations qui ont déjà fait appel à leurs services.

M. Vézina, d'Alma, se demande si les interprètes oraux sont satisfaits du travail du Conseil d'administration de l'AQIFLV. Mme Clermont se dit déçue du peu de participation de la part des interprètes oraux. Une interprète a exprimé le désir d'en apprendre davantage sur la culture sourde.

Puis vinrent les élections du nouveau Conseil d'administration de l'AQIFLV.



Les élections ont donné les résultats suivants:

Présidente: Joane Calvaresi
Vice-présidente: Marie-Andrée Séguin
Trésorière et présidente du comité des finances: Line St-Pierre
Secrétaire d'assemblée: Lise Jarry
Secrétaire à la correspondance: Nicole Gratton
Coordonnatrice du comité d'éthique, de plaintes et de griefs: Suzanne Jobin
Coordonnatrice du comité des candidatures, de l'évaluation et de la certification: Micheline Caron
Coordonnateur du comité d'information, des communications, des publications et de la publicité: M. André Vézina.

MESSAGE DE NOËL

par Serge Martel



DU PRÉSIDENT DE VIDEO-SOURDS INC.

L'année se termine déjà et c'est l'occasion pour **VIDEO-SOURDS** de faire le bilan de sa production et de son fonctionnement.

Sur le plan de la programmation, nous sommes fiers de la qualité et de la variété des émissions que nous avons réalisées; rappelons entre autres, la série concernant l'automobile ou encore les nombreuses émissions d'information.

L'année 84 marque aussi la mise sur pied d'un petit studio d'enregistrement qui se rajoute au studio de montage déjà en fonctionnement.

D'autre part, nous avons reçu deux subventions qui nous ont permis d'embaucher trois étudiants et trois chômeurs. Ce personnel supplémentaire assure le développement des services et la création d'émissions entièrement nouvelles que vous aurez l'occasion de voir prochainement. À cette équipe collaborent de nombreux bénévoles dont nous tenons à souligner la grande contribution. Il s'agit de Yvon Mantha, Luc Martin, Pierre Petit, Daniel Péladeau, Huguette Caron Allard, Johanne Martin, Daniel Chase, Caroline Smith, etc. Ils ont, par leur enthousiasme et leur travail, aidé à la réussite de VIDEO-SOURDS.

Toujours sur le plan "développement", nous espérons pouvoir vous offrir un nouveau service prochainement; il s'agit d'une vidéothèque où vous pourrez vous procurer des émissions que vous n'avez pas vues ou encore que vous désirez revoir.

De plus, nous envisageons la possibilité d'ouvrir un bureau à Québec afin d'élargir et d'améliorer la qualité de nos services.

L'année 84 a marqué le 2e anniversaire de fonctionnement de **VIDEO-SOURDS**, anniversaire que nous avons fêté le 21 avril dernier avec 350 personnes venues nous encourager. **VIDEO-SOURDS** a, de plus, organisé une épluchette de blé d'Inde qui a connu un vif succès avec la participation de 535 personnes le 8 septembre dernier. Nous profitons de l'occasion pour vous annoncer que la fête du 3e anniversaire de VIDEO-SOURDS se tiendra à la salle du centre Mgr Bouffard, au 680 rue Ste-Thérèse à Québec, le 6 avril prochain.

C'est donc avec optimisme que nous envisageons l'année 85, après avoir connu une année 84 des plus intéressantes et fructueuses.

Nous vous souhaitons à tous nos meilleurs voeux à l'occasion de Noël et de l'année qui vient.

acds
ccda

Par l'Agence canadienne
de développement
du sous-titrage

Sous-titrage codé

AVEZ-VOUS ENTENDU?

Les émissions de télévision suivantes sont diffusées avec sous-titrage codé par Radio-Canada, les rendant ainsi plus accessibles aux sourds et aux malentendants.

(Nécessite un décodeur)

LE TÉLÉJOURNAL

Du lundi au vendredi
à 22 h

Le samedi à
18 h et 22 h 30

Le dimanche à
18 h et 20 h 30

LE PARC DES BRAVES

Le dimanche, 19 h - 19 h 30

LES SCHTROUMPS

Le lundi, 16 h 30 - 17 h

POIVRE ET SEL

Le lundi, 19 h 30 - 20 h

LA BONNE AVENTURE

Le lundi, 20 h - 2 h 30

LA VIE PROMISE

Le lundi, 20 h 30 - 21 h

LE 101 OUEST, AVENUE DES PINS

Le mardi, 19 h 30 - 20 h

MONSIEUR LE MINISTRE
Le mardi, 20 h - 20 h 30

FRAGGLE ROCK
Le mercredi, 17 h - 17 h 30

LE VAGABOND
Le mercredi, 19 h - 19 h 30

LE TEMPS D'UNE PAIX
Le mercredi, 19 h 30 - 20 h

LÉGENDES DU MONDE
Le jeudi, 17 h - 17 h 30

LES ATELIERS
Le vendredi, 11 h - 11 h 30

DÉJÀ 20 ANS
Le vendredi, 21 h - 22 h

CINÉ-FESTIVAL
Une fois par mois en 3e volet
aux Beaux Dimanches

TÉLÉ-MÉTROPOLE SOUS-TITRE...

En effet, depuis le 17 septembre dernier, Télé-Métropole, en collaboration avec l'Agence canadienne de développement du sous-titrage (ACDS), sous-titre l'émission "Entre Chien et Loup", diffusée chaque lundi au réseau TVA. Télé-Métropole est fier de se joindre aux nombreuses stations qui offrent des émissions sous-titrées codées aux milliers de Canadiens malentendants.

TECHNOLOGIE:

Le système de création des sous-titres, créé par la Compagnie Norpak d'Ottawa, pour le compte de l'Agence canadienne de développement du sous-titrage (ACDS) connaît un grand succès chez nos voisins du sud. En effet, en plus du réseau PBS, par l'intermédiaire de la station WGBH, le réseau CBS vient de se porter acquéreur de la technologie canadienne de sous-titrage. De plus, le National Captioning Institute, l'équivalent américain de l'ACDS, vient de se procurer la technologie de l'ACDS.



Journée d'information du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)



Par Arthur LEBLANC

Le 20 octobre dernier, le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) organisait à l'intention du public et des sourds une journée d'information à la Polyvalente Lucien-Pagé. À cette occasion, un bon nombre d'organisme de sourds en ont profité pour tenir leur propre kiosque d'information. On remarquait notamment le Centre Québécois de la déficience auditive, la Fondation des sourds du Québec, les Services ATS-Sourd Inc., l'Association des sourds du Montréal métropolitain, l'Association des sourds de Beauce, le Club Abbé de l'Épée, les Services Handi de Québec, la Fédération sportive des sourds du Québec, la Société culturelle des sourds du Québec et quelques autres. Le groupe Vidéo-Sourd n'a pas manqué de filmer cet événement comme il se doit.

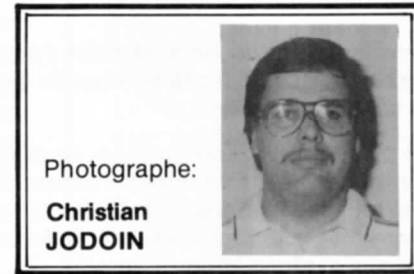
La Fondation des sourds du Québec par l'entremise de son président Gaston Forgues, a profité de l'occasion pour tenir une réunion informelle avec tous les groupes intéressés. Pour l'une des rares fois la participation nombreuse a reflété la représentativité des sourds et des intervenants des divers milieux.



Vue générale de la réception.



Les Services ATS Sourds inc.: Debout au centre, Beverley Loree et André Lauzon à droite.

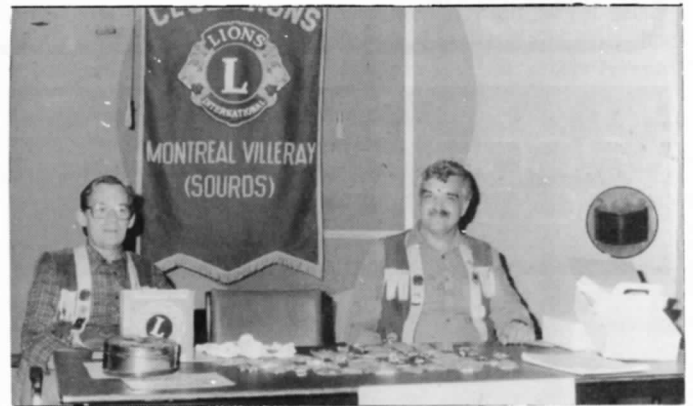


Photographe:

**Christian
JODOIN**

La réunion avait pour but de forcer l'accélération du plan de service aux sourds (téléscripteurs, environnement sonore, etc.) de l'Office des personnes handicapées du Québec. Malheureusement la discussion a surtout tourné autour de «Qui parle pour qui?» Cette rencontre a quand même permis de clarifier plusieurs points.

L'assistance, compte tenu que cette journée-là, la grève des autobus et du métro sévissait, a été jugée satisfaisante. De telles journées devraient se tenir à l'avenir à intervalles réguliers. Nous remercions le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) pour avoir pris l'initiative d'une telle journée et l'encourageons à poursuivre de telles démarches.



Les dirigeants du Club Lion Sourd: Roland Aubry à gauche et André Leboeuf.

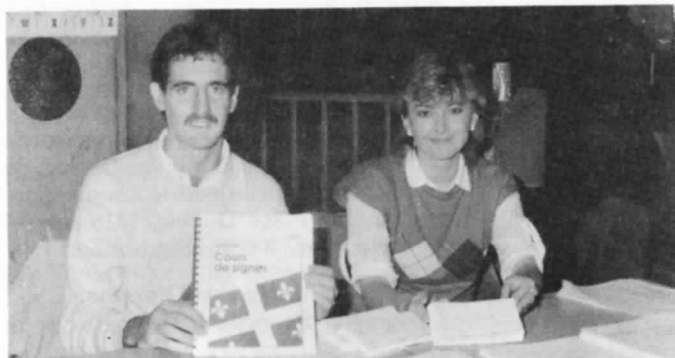


Le Club Abbé de l'Épée, inc. donne les informations sur ses activités. Assis à gauche Claire Mélançon, présidente.

suite...



L'Association Montréalaise de Curling des Sourds. Ici à gauche: Larry Farovitch, président et Thomas Boroday.



Ici l'Atelier du L.S.Q.: Sylvain Laverdure et Hélène Hébert.



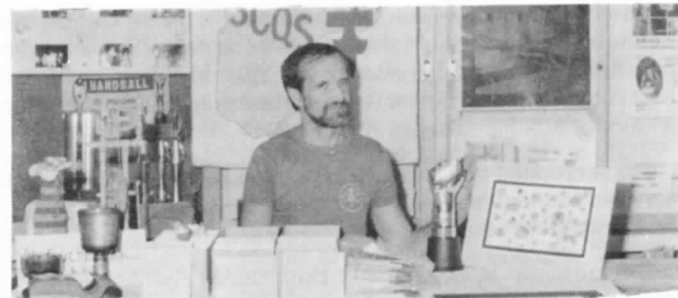
Johanne Boulanger, comédienne du Théâtre Visuel des Sourds.



Monique Boudreault de Québec représente les Services Handi "A" Inc.



L'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs, Lucette Desrosiers (debout) discute avec les membres du conseil. Denise Joubert (assise à gauche) est la secrétaire à la permanence de l'Association.



Guy Leboeuf, directeur provincial de la Société Culturelle Québécoise des Sourds.



Ici François Gauthier, de Shawinigan, apiculteur explique le fonctionnement à des client.



La Fondation des sourds du Québec - Mme Forgues, l'épouse du président et Huguette Burns, la relationniste.



ASSOCIATION DES SOURDS DE SHERBROOKE Inc.

R.R. No 1, C.P. 109, Ste-Elie d'Orford, Qc J0B 2S0

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Daniel Chase
Vice-présidente: Rachelle Bédard
Secrétaire: Sylvie Brière

Trésorier: Françoise Routhier
Organisatrice: Diane Turcotte
Directrice: Luce Desrosiers

PROCHAINE
 ACTIVITÉ
**SOIRÉE DE
 ST-VALENTIN**
 23 FÉVRIER 85

Décentralisation du Service aux Handicapés Auditifs



Le gouvernement s'apprête à réorganiser les services sociaux et à répartir entre les C.L.S.C. et les C.S.S., les différents services à la population.

La communauté sourde a été desservie par le Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain (Service aux Handicapés Auditifs, Service Social Scolaire, et Service Social à l'Institut Raymond Dewar) et le nouveau partage transférerait le Service aux Handicapés Auditifs aux C.L.S.C.

Nous croyons que la qualité, l'accessibilité et la nature des services seraient profondément modifiées sans aucune garantie de meilleurs services.

Décentraliser le Service aux Handicapés Auditifs dans les différents C.L.S.C. signifie pour nous d'une part, ne pas reconnaître qu'ils ont droit à des services adaptés à eux: communication gestuelle, connaissance de la problématique, respect de la culture, et d'autre part, la perte d'une expertise spécifique qui demande beaucoup d'années à acquérir.

Face à la décentralisation nous nous posons les questions suivantes:

1. Est-il réaliste de prévoir que chaque C.L.S.C. puisse être suffisamment équipé en personnel pour répondre aux besoins globaux de cette population?
2. Est-il possible de trouver toutes les compétences de façon spontanée pour chaque C.L.S.C.?
3. Est-il possible de prévoir un accueil et toute la gamme de services polyvalents pour cette population dans chacun des C.L.S.C. dans ce contexte économique?
4. Est-il réaliste d'adhérer au déportage de responsabilités prévues pour les cas hébergés et sous la responsabilité de la Loi de la protection de la jeunesse et de la Loi des jeunes contrevenants?
5. Est-il possible de prévoir des intervenants dans les centres d'accueil pour mésadaptés sociaux affectifs compte tenu que les parents de certains enfants placés sont sourds et nécessitent un suivi spécifique?
6. Est-il possible de prévoir que les intervenants puissent être plus polyvalents que les intervenants du Service aux Handicapés Auditifs?
7. Est-il réaliste de prétendre que l'expertise sera conservée si l'on disperse les intervenants du service dans chacun des C.L.S.C.?
8. Est-il possible de penser que les intervenants puissent se retrouver avec une même responsabilité dans plusieurs C.L.S.C. donc avec aménagement peu respectueux de la réalité sourde?
9. Est-il possible de prévoir à l'organisation matérielle adéquate dans chacun des C.L.S.C.:
nécessité d'une réception en L.S.Q.,

nécessité d'un accueil permanent compte tenu de l'utilisation limitée de téléphone téléscripteur,

nécessité d'insonorisation des locaux (bruits guturaux, voix non contrôlées) et confidentialité visuelle des installations,

nécessité d'appareil de communication adéquat (téléscripteur et autres...)

Afin de convaincre les instances décisionnelles de protéger le Service aux Handicapés Auditifs et de le maintenir sous la responsabilité du Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain une pétition a été supportée par plusieurs personnes sourdes.

Je vous invite, vous les personnes sourdes, vous les associations regroupant les sourds(des) à venir partager votre point de vue avec la Direction et le Conseil d'administration du C.S.S.M.M. lors de l'assemblée annuelle jeudi le 22 novembre 1984 à 19 h 30, au Holiday Inn Place Dupuis, 1415 rue St-Hubert. (le service d'interprète sera à votre disposition.)

Arlette Prud'homme, T.S.P.
Responsable du Service aux
Handicapés Auditifs.

12 novembre 1984

C.L.S.C. Centre Locaux de Services Communautaires
C.S.S. Centre de Services Sociaux.



90% de la conduite automobile repose sur le sens de l'observation et du jugement?

C'est tout un plaisir de conduire et de se véhiculer où vous voulez bien aller!

Demandez à quelqu'un de nous appeler; on saura bien vous servir et vous enseigner.

Merci.

9 écoles à votre service

École de Conduite Lachine
621 rue Notre-Dame, Lachine, Qc, H8S 2B4
Tél.: 637-7101

Guy Chatelois
Directeur

637-UNIC



Analyse de la saison de l'équipe de balle du Club Sportif des sourds de Montréal

par Jacques Vadeboncoeur



La saison de balle-lente et balle-molle du CSSM a été dans l'ensemble une assez bonne saison avec l'arrivée de quelques nouvelles figures et de quelques vétérans qui valent encore leur pesant d'or.

Tout d'abord à la balle-molle qui fut entièrement consacrée aux tournois de classe "C" contre les entendants les 15, 16 et 17 juin, l'équipe a subi la défaite avec une fiche de 2 défaites en autant de matchs à Pierrefond, dont le dernier en laissant filer une avance de 9-2 que l'équipe perdait 11-10 par la suite (à oublier).

Les 20, 21 et 22 juillet, l'équipe se rendait à la Minerve, un petit village près de Labelle au nord de St-Jovite. L'équipe a terminé le tournoi avec une fiche de 1-1 et, avec un peu plus de chance dans le dernier match (perdu 9-7), ils auraient pu gagner. C'était le résultat d'une contre-performance du lanceur Marc Lamoureux blessé à un doigt.

Les 27, 28 et 29 juillet a eu lieu le premier tournoi de classe "C" organisé par un organisme de sourds en province. Cette fois ce fut tout à l'honneur du CSSM qui a réussi à avoir 12 équipes et

même à remporter les grands honneurs avec une fiche de 3 victoires et aucune défaite. La grande vedette de ce tournoi fut Marc Lamoureux qui se rachetait de la semaine précédente en étant choisi le joueur le plus utile à son équipe. Notons des mentions à Gaëtan Jean, Sylvain Goyer qui ont frappé chacun un circuit dans la finale, Mario Gravelle qui fut le meilleur frappeur de l'équipe lors de ce tournoi, Jacques Vadeboncoeur avec une "attrapée" spectaculaire et le point de la victoire en prolongation contre l'équipe du Bar Gallant. Nous tenons à féliciter aussi ces autres joueurs, les frères Abbruzzese, J.G. Fréchette, Michael Diraddo, Charles Whissel, Alain Cadieux, José Carlos et Dan Boroday.

Les 7, 8 et 9 septembre, à Mirabel, l'équipe compilait un dossier de 2 victoires et 1 défaite. Il faut dire que les entraîneurs Michael Diraddo et Sylvain

Goyer ont été trop patients envers le lanceur Marc Lamoureux qui donnait des buts sur balles à profusion, ce qui a causé la défaite de l'équipe en semi-finale par un pointage de 7-6 en 7e manche.

Passons à la balle-lente. La saison s'est déroulée en dents de scie. L'équipe du CSSM était invitée à jouer contre l'équipe du New-Hampshire aux États-Unis. Malheureusement à la suite d'une plainte de la FSSQ qui exigeait que le CSSM s'affilie à sa fédération, nos joueurs n'ont pas pu participer au match. Cette situation est déplorable. Nous avions déjà fait une demande en mai 83 et nous en avons renouvelé une deuxième en juin dernier. Nous sommes toujours prêts à devenir membre de la FSSQ à la condition d'avoir la permission d'aller jouer aux États-Unis. Nous attendons toujours une réponse de la part de la FSSQ et FSSC.

En ce qui a trait aux joueurs, mentionnons que Raymond Guérard a été élu le joueur le plus utile à l'équipe. Tout le monde sait que Raymond Guérard est un des meilleurs joueurs sourds; il est très précis et possède un bras à la Ellis Valentine. Fait cocasse, il aime porter des numéros controversés comme celui de Valentine (17) et de P. Jackson (44). Une chose nous étonne cependant, c'est ses fréquentes absences (blessures ou autres). Il faut dire que lorsque Raymond Guérard est présent, l'équipe se sent plus en sécurité et plus forte.



Basée sur plus de 30 apparitions au bâton.

	AB	B	CS	2B	3B	CC	PP	BB	3P	SAC	MOY.
						HR	RBI		K		AVR.
S. Goyer	66	33	36	13	7	8	45	5	1	0	.545
R. Guérard	46	16	23	7	0	4	26	1	0	0	.500
J. Vadeboncoeur	60	26	27	7	1	6	14	10	3	0	.450
A. Cadieux	38	11	16	5	1	1	12	1	0	0	.421
D. Boroday	39	8	16	5	1	1	14	0	0	0	.410
M. Lelièvre	34	8	13	3	0	0	6	0	1	0	.382
C. Pothier	37	7	14	0	0	0	2	3	3	0	.378
M. Diraddo	64	23	23	5	2	3	12	6	2	0	.359
R. Godin	56	16	20	8	0	0	4	8	1	0	.358
N. Mélançon	30	9	9	0	2	1	2	1	0	0	.300
M. Sévigny	40	7	8	3	0	0	7	3	14	0	.200

S. Primeau	22	8	9	0	3	0	13	1	2	0	.409
G. Jean	13	4	5	1	1	1	5	0	1	0	.385
M. Larivière	28	9	10	2	0	0	1	2	1	0	.357
J. Carlos	24	6	8	0	0	0	0	2	0	0	.333
J. Lacoste	18	1	6	1	0	0	4	1	0	0	.333
C. Whissel	14	3	4	1	0	2	7	2	0	1	.286
P. Proulx	19	1	3	0	0	0	3	1	1	0	.157
G. Lapoite	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000

Pour l'équipe N.H.
D. Steele
C. Boucher

Classement par Sylvain Goyer



TROPHÉES AUX JOUEURS LES PLUS MÉRITANTS DE L'ÉQUIPE DU CLUB SPORTIF DES SOURDS DE MONTRÉAL INC.

JOUEUR LE PLUS UTILE	: Raymond Guérard
MEILLEUR FRAPPEUR	: Sylvain Goyer
MEILLEUR PRODUCTEUR DE PTS	: Sylvain Goyer
JOUEUR LE PLUS COURAGEUX	: Michel Sévigny
MEILLEUR JOUEUR DÉFENSIF	: Richard Godin

QUELQUES RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DU CSSM À LA BALLE-MOLLE LORS DE DIVERS TOURNOIS QU'ON A MALHEUREUSEMENT PAS TOUTS LES COMPTES RENDUS 1984.

6 Victoires, 4 Défaites, dont un championnat lors des 27, 28 et 29 juillet '84.

NOM DES JOUEURS: S. GOYER, A. CADIEUX, N. MÉLANÇON, D. BORODAY, M., LARIVIÈRE, D. ROCHELEAU, G. GAUDETTE, M. DIRADDO, S. PRIMEAU, J.G. FRÉCHETTE, J. VADEBONCOEUR, G. LAPOINTE, M. et C. LAMOUREUX, G. et G. ABBRUZZESE, G. JEAN, M. GRAVELLE, C. WHISSEL, R. GODIN, R. GUÉRARD, S. BOURDAGE, A. GRAVELLE.

Si non réclamé, retourner à:
l'Association des sourds du
Montréal métropolitain, Inc.
3600 rue Berri, suite 409-A,
Montréal, Qué. H2L 4G9



Un service POUR les handicapés auditifs PAR les handicapés auditifs.

NOUS VENDONS SEULEMENT DES APPAREILS SONORES
PHONE - TTY (2 ans de garantie) TELESRIPTEURS DE MARQUE
RECONNUE et DÉCODEURS de TV COLORMAX.

SERVICE ET INFORMATIONS

Heures d'affaires: Mardi à Vendredi - 15 heures à 21 heures

Les Services ATS~Sourd Inc.
(TDD-DEAF Services Inc)

Siège social

Montréal:

65 ouest, de Castelnau, Suite 277
Montréal, Qc H2R 2W3
ATS-TDD: (514) 272-2629

Québec

2135, boul. St-Cyrille ouest
Sillery, Qc G1T 1A3
ATS-TDD: (418) 683-3011